

Lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées et handicapées

MAIRIE
32, rue Principale

Téléphone : 03 89 26 90 68
Télécopie : 03 89 26 98 90
Mél. : mairie.soppe-le-bas@tv-com.net

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 18 h à 20 h
Mercredi : de 8 h 30 à 16 h 30

Permanence du maire

Lundi : de 19 h à 20 h

DÉPÔT LÉGAL : 25 JUIN 2013
IMPRIMÉ PAR DOLLER GRAPHIQUES
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

La maltraitance des personnes âgées est restée jusqu'à une période récente un phénomène méconnu, voire nié, ne faisant l'objet d'aucune étude. Pourtant, la maltraitance des personnes âgées et/ou handicapées existe, mais elle reste secrète, tabou et invisible : on n'ose pas y croire ; on n'en a pas forcément conscience, on en est témoin, mais on ne sait pas y faire face ou on ne sait pas à qui en parler... La maltraitance, la violence, qu'elle soit psychologique ou physique, vient le plus souvent quand les « mots » ne peuvent être dits : par peur de blesser, pour protéger, par épuisement, par souffrance de voir l'être aimé changer... Que ce soit dans le secret des familles ou en institution, entre l'aidant (familial ou professionnel) et la personne âgée, sans qu'on en soit

forcément conscient, on peut facilement glisser dans un comportement de victime ou de persécuteur.

Depuis 1995, l'antenne régionale ALMA propose une écoute anonyme qui permet de libérer la parole, de s'apaiser, de voir autrement la situation et de trouver l'aide dont on a besoin, en toute confidentialité et de manière anonyme si besoin. Si vous êtes confronté(e) ou témoin d'une situation de ce type qui concerne des personnes âgées ou en situation de handicap, contactez le 03 89 43 40 80 : une écoute bienveillante et anonyme vous conseillera et orientera. Ne restez pas seuls face à ces éventuelles difficultés, briser le silence est souvent le premier pas pour s'en sortir.

ALMA ALSACE

Amicale des sapeurs-pompiers

Marché-foire St-Vincent : 27^e édition

Moment fort et incontournable attendu chaque année par les habitants du Vallon ainsi que nos voisins, le marché-foire St-Vincent de Soppe-le-Bas organisé par les sapeurs-pompiers vous dévoile son programme du 21 juillet prochain : jeux pour les enfants, marché de rue, exposition d'artisanat, dégustations de plats concoctés par nos spécialistes, ambiance musicale et spectacle. *Il serait dommage de passer à côté d'une bonne idée de sortie !*

Venez nombreux soutenir l'action de vos sapeurs-pompiers en faveur des secours de proximité. L'amicale vous accueillera dès 7 h 00 dans la joie et la bonne humeur. Le rendez-vous est maintenant fixé pour cette 27^e édition. Un exemplaire de notre tract est joint à votre bulletin municipal !

Pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Vallon : Philippe DUBOIS

Naissances



- Noah, le 20 mars, fils de Anthony CASAGRANDE et de Sylvie NAEGELEN
- Gabriel, le 20 avril, fils de Nicolas WALGENWITZ et Prescilia PHAN
- Gatien, le 31 mai, fils de Laurent WERNER et de Anne Line RUETSCH

État civil

Mariages



- Emmanuel HELBLING et Élodie DE ALMERIA, le 11 mai
- Raphaël FINCK et Marie MAZAJCZYK, le 14 juin

Décès



- Jean ALBERT, le 27 mars
- Christiane BISCHOFF, le 4 juin

Calendrier des manifestations

EN JUILLET

- Le 21 : Marché-foire St-Vincent

EN SEPTEMBRE

- Le 15 : Repas paella



ÉTÉ 2013

Numéro 73

Le journal de Soppe-le-Bas



FLASH 313

CHRONIQUE DE LA VIE DES GENS

LE CHÂTEAU DE SOPPE-LE-BAS

Le terrain situé entre la rue Principale, la rue des Juifs et le ruisseau a toujours été désigné, de mémoire de Soppe, sous le vocable « dr schlossgärta », c'est-à-dire le jardin du château. Ce qui voudrait dire qu'il y aurait eu un château, ou au moins une belle demeure seigneuriale.

Ce terrain appartenait de longue date au propriétaire du 17, rue Principale, c'est-à-dire l'ancien restaurant GRAWEY. Le contrat de mariage de Jean-Baptiste SPETZ et de Christine ZIMMERMANN du 26 novembre 1804 stipule que le marié recevra la moitié de la maison, provenant de l'inventaire de sa mère Jeanne DEMANGE, et la propriété délimitée par : « au midi, la rue appelée Offtergass (rue des Juifs), au milieu la maison curiale, les héritiers de François WERNETTE, le cimetière et le verger du maître d'école, au levant la grande route, au couchant la rivière Sulzbach. »

La maison, qui fait 23 mètres sur 13, est construite à moitié en pierres et briques, l'autre moitié en colombage.

Sous la partie en dur se trouve un caveau voûté en briques. Il prend toute la largeur de la maison, a 4,50 mètres de large et 3,50 mètres de haut. Les briques étaient recouvertes de suie, provenant probablement de l'éclairage par bougies ou lampes à huile. Cette pièce pouvait servir de salle de réunion ou de réception. Effectivement, un extrait des archives de Monaco nous apprend qu'en 1671 les villages de la Seigneurie de Thann étaient regroupés en 13 mairies. La mairie de Soultzbach (Soppe) était composée de 4 villages : Mortzwiller, Soppe-le-Haut, Soppe-le-Bas et Diefmatten. « Nidersoultzbach comme le plus apparent et assis au milieu des trois autres est la résidence ordinaire du maire et le lieu où le siège de la justice est établi. Elle est composée de 8 assesseurs et du maire qui tient le sceptre au nom du seigneur. »

D'autres indices nous confortent dans l'idée que cette maison était « le château » : Au-dessus du caveau, au premier étage à l'angle sud-est se trouve une belle pièce, avec un beau parquet usé par les ans. Même les riches paysans avaient leur

salle à manger au rez-de-chaussée.

L'angle nord-est de la maison est bizarrement arrondi.

Lors de travaux de rénovation de la maison en 1991, une belle dalle de grès a été déterrée ; d'autres dalles de ce genre ont été trouvées sous le plancher de l'église lors de la rénovation vers 1975 et vendues aux particuliers. Elles avaient été placées sous le plancher lors de la reconstruction de 1837. On peut se poser la question de leur origine.

Sur une carte postale vers 1915, le mur du cimetière semble se prolonger vers le centre du village ; d'autre part, le mur de la grange GRAWEY partait du début de la rue des Juifs, et se prolongeait au-delà de la propriété. On voit bien que ce mur existait avant la grange, et on a l'impression que c'était le mur d'enceinte de la propriété.

Sur un plan de 1740, on cite une forêt appelée « Herrenwald » (la forêt du seigneur, du noble). Il semble qu'elle se trouvait de l'autre côté du ruisseau, au début de la rue des Vignes.

André DEYBER

Dans ce numéro :

<i>Flore et Loisirs</i>	2
<i>Gratitude</i>	2
<i>La vie d'un village outre-Rhin</i>	3
<i>ACCES</i>	3
<i>Sapeurs-pompiers</i>	4
<i>État civil</i>	4

Supplément « 20^e anniversaire de la déviation »

ÉDITO

Toute l'équipe de rédaction du Flash 313 vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.



À MÉDITER

« Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien et de personne, alors, c'est là en toute beauté et en toute jeunesse le début de la tyrannie. »

Platon (v. 427 - 348/347 av. J.-C.)



Flore et Loisirs

Fidèle à sa mission d'embellissement du village, l'association a de nouveau organisé les « plantations de printemps », le 25 mai dernier. Devant le succès remporté par la première édition de son grand repas paella l'an dernier, Flore et Loisirs a décidé de renouveler l'expérience le 15 septembre 2013.

Embellissement du village

Le matin du 25 mai, une joyeuse agitation régnait dans le village. Une quinzaine de bénévoles étaient à pied d'œuvre depuis 8 h 00 environ. Des participants à la Journée citoyenne ? Oui et non, car Soppe-le-Bas n'organise pas de telle journée à proprement parler. Sous l'intitulé « Ensemble pour améliorer son cadre de vie », on peut lire la description suivante sur le site de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) : « La Journée citoyenne vise à mobiliser les habitants autour d'un même projet :

améliorer leur cadre de vie. Cette initiative favorise la communication entre les habitants, toutes générations confondues, et crée un lien fort. Durant une journée ou une demi-journée, les habitants bénévoles se réunissent et réalisent de petits chantiers (réparation, amélioration, embellissement...), pour embellir les lieux symboliques de leur commune. Une action utile à tous. Tous les habitants volontaires, quels que soient leurs âges et leurs compétences, sont les bienvenus. » Pas de Journée citoyenne à Soppe, donc, mais bien des journées citoyennes, et depuis une vingtaine d'années ! Car Flore et Loisirs organise deux fois par an des demi-journées de travail ouvertes à tous visant à améliorer le cadre de vie des Soppois. Appelées « plantations de printemps » et « plantations d'automne », elles réunissent chaque

année des bénévoles soucieux d'apporter leur pierre à l'édifice. Jour après jour, année après année, ces citoyens mettent leur énergie au service de la cause commune. Sans parler du temps passé par les Soppois à arroser et à entretenir les plantes mises en place les jours de plantations ! Peut-être avez-vous aussi remarqué le réaménagement du massif à l'entrée du village, rue de Soppe-le-Haut. Encore le fruit du travail des bénévoles ! Alors non, cette année encore, pas de Journée citoyenne à Soppe, mais une démarche citoyenne au long cours !

Grand repas paella

« On reviendra l'année prochaine ! », ont déclaré, satisfaits, des convives à l'issue du repas paella organisé par Flore et Loisirs en septembre 2012. C'était une grande première pour l'association, qui, bien qu'ayant organisé de multiples repas très appréciés

(on se souvient notamment de son cochon de lait et de sa choucroute), n'avait jamais mis au menu par le passé ce plat typique du pays de Cervantès. Flore et Loisirs renouvellera donc l'expérience le 15 septembre prochain, toujours avec la complicité de Paella Aparicio, de Diefmatten : le menu « paella », avec apéritif et café, sera proposé à 18 euros. Vous n'aimez pas la paella, mais vous souhaitez vous aussi partager ce moment de convivialité ? Pour vous, Flore et Loisirs a prévu le menu « collet fumé », au prix de 11 euros pour les adultes et de 7,50 euros pour les enfants. Rendez-vous le 15 septembre 2013, à partir de 11 h 30, à la salle communale, rue du Lauragais !

Contact :
Jean-Claude GLARDON
Président, 03 89 26 94 12

Un écho de Gratitude

Le 6 mai dernier a eu lieu l'assemblée générale de notre association Gratitude. Comme chacun le sait, nous sommes chargés par les trois communes d'organiser le repas de Noël de nos aînés. 90 personnes ont répondu cette année à notre invitation et ce fut une belle journée, pleine de convivialité, agrémentée

par la chorale « Les Scholabera ».

Les membres du conseil d'administration et du bureau étant renouvelables par tiers toutes les années, M^{me} Marie-André MORANDI a été reconduite dans ses fonctions de secrétaire, tandis que M^{me} Eugénie WALZER était renouvelée dans son rôle d'assesseur.

Atteinte par la limite d'âge fixée par les statuts de l'association, M^{me} Marie-Claire GLARDON, notre vice-présidente, s'est démise de ses fonctions, tout en restant membre de l'association. À présent, elle est remplacée par M^{me} Marthe BITSCH, de Soppe-le-Bas. Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue dans

notre groupe. La désignation de la vice-présidence se fera ultérieurement. Nous remercions très chaleureusement Marie-Claire pour son dévouement et nous nous réjouissons de la compter désormais comme « ancienne » parmi nos convives.

Michel PIERROT

Au-revoir et merci, Valérie !

Le printemps est enfin arrivé, les hirondelles sont de retour, mais voilà que notre secrétaire de mairie est allée « nicher » ailleurs. Après 17 années de bons et

loyaux services, Valérie DEYBER-KNECHT a demandé une mutation pour le service « Culture » à Kingersheim. Sa gentillesse et son professionnalisme nous

manquent déjà. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle affectation.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour la re-

mercier de son investissement tout au long de cette période pendant laquelle elle a travaillé pour vous rendre la vie plus agréable.

Francis GUTTIG

La vie d'un village outre-Rhin

LES VACANCES SCOLAIRES D'ÉTÉ

La France et les enfants font un, cela se voit partout : dans les rues, les restaurants, les trains, les lieux publics... Le taux de fécondité de la France ne connaît visiblement pas la crise, il se maintient à 2 enfants par femme. En Allemagne, il atteint souvent à peine 1,4 enfant par femme. Résultat : les écoles dans les villages ferment, les enfants sont délocalisés dans des écoles plus loin, avec un trajet plus important. Les enfants ne sont pas les bienvenus partout, la société vieillit et la démographie démontre une chute importante qui commence à inquiéter les Allemands. Dans les années 1970, le taux allemand de natalité était négatif ; c'est l'immigration qui a évité une baisse de la population allemande.

Mais pourquoi une telle différence entre ces deux pays ?

La réponse est simple. Tout d'abord, c'est une raison culturelle : les enfants en France font partie de la vie d'un couple, marié ou non, jeune ou plus âgé, avec ou sans emploi. En France, avoir des enfants, c'est souvent la suite logique

pour les jeunes, un signe de réussite dans la vie.

En Allemagne, en revanche, le signe de réussite reste souvent le travail et la vie professionnelle. Il y a beaucoup de jeunes qui préfèrent profiter pleinement de la vie et avancer au plan professionnel. Plus le niveau d'études augmente, plus le phénomène de vivre sans enfants est visible (15 % des femmes avec un diplôme de l'enseignement supérieur n'ont pas d'enfants ; source : DIW Berlin, Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung). Et inversement : plus les jeunes sont issus d'un milieu pauvre et donc dépendant des aides sociales, plus ils ont d'enfants.

En France, avoir plusieurs enfants ne signifie en aucun cas être issu d'un milieu social pauvre, au contraire : on respecte ces familles qui ont une charge de travail bien plus importante que d'autres. Souvent, les mères des familles nombreuses continuent de travailler, à temps plein ou à temps partiel. Voilà tout le problème en Allemagne : les études étant très longues (surtout avant la réforme européenne), les femmes entrent de plus en plus tard dans la vie active. La nais-

sance d'un enfant est un frein à la réussite professionnelle pour beaucoup d'entreprises. De plus, elles ont l'image d'une mère parfaite qui ne confie pas ses enfants à quelqu'un d'autre pour les faire garder.

Beaucoup de femmes allemandes sont convaincues qu'il faut renoncer à la réussite professionnelle, qu'il n'y a qu'un seul chemin possible : soit avoir des enfants (ou un seul enfant !), soit réussir sa vie professionnelle. Pour les femmes diplômées, ce choix est vite fait. D'où la naissance du mot « Dinks », qu'on entend partout en Allemagne : *Double income, no kids* (double revenu, pas d'enfants). Ces jeunes « Dinks » sont souvent sujets à des agressions verbales de la part des politiques ou des familles car, selon eux, les « Dinks » font preuve d'un énorme égoïsme et n'apportent rien à la société. Un sujet qui divise et qui n'est pas clos outre-Rhin. J'aurais voulu mettre la traduction de la célèbre phrase française « Faites des gosses ! » pour clôturer cet article, mais devinez : il n'y a pas de véritable traduction...

Schöne Ferien!

Vanessa TESSIER



ACCES

L'association ACCES - Actions Citoyennes pour une Consommation Ecologique et Solidaire - met en place sur le territoire du Pays Thur-Doller un projet Courts Circuits. Sa démarche vise à soutenir et à faire connaître les circuits courts de distribution : AMAP, marchés tradition-

nels, marchés paysans et vente directe à l'exploitation.

Par le biais d'une carte interactive hébergée sur le site de l'association www.acces.lautre.net/, chaque consommateur pourra découvrir les plus de 70 producteurs déjà référencés, les produits locaux

ou les modes de distribution recherchés, près de chez lui, au sein du Pays Thur-Doller.

Cet outil a été officiellement présenté le 2 juin 2013 à l'occasion du Grand Marché du Pays Thur et Doller, où tous les producteurs référencés sur la carte ont été invités à présenter leurs

produits dans le Parc Albert 1^{er}, à Thann. La diffusion de cet outil et l'organisation du grand marché des producteurs sont possibles grâce au soutien du Pays Thur-Doller, de la Région Alsace et du programme européen LEADER.

Infos : Régis ABSOLU